

Conseil d'Administration du 12 mars 2021 – CR des élu.es Ensemble

Ce compte-rendu est partiel ; il vise à présenter les points de débat qui nous semblent les plus importants. Pour prendre connaissance de l'ensemble des débats, consultez les PV du CA sur l'intranet ou contactez vos élu-es Ensemble.

Les principaux points qui ont été abordés (détaillés ci-dessous) :

- Le retour des étudiants à l'université
- L'organisation du travail à distance
- Le calendrier HCERES pour les accréditations des formations
- la position de la présidence à propos de la dénonciation calomnieuse de 600 collègues dont des collègues de l'université
- Diverses questions financières (compte financier, comptes consolidés, tableau des autorisations budgétaires, tableau d'équilibre financier)
- Le bilan social 2019
- Les dossiers d'autoévaluation de l'IUT de Nantes, de l'IUT de Saint Nazaire, de l'IUT de la Roche-sur-Yon
- La subvention 2021 au TU
- La consultation sur les statuts de Nantes Université : restitution par la mission démocratie universitaire

Informations générales par la présidente de l'université :

Retour enfin des étudiants à l'université a été difficile à mettre en œuvre. On aurait aimé accueillir tous les étudiants mais les conditions sanitaires nationales ne sont pas favorables. Nous avons fait remonter un besoin de stabilité et de visibilité pour le 2nd semestre car les changements permanents sont usants pour les collègues et les étudiants.

Organisation du travail à distance (par la DGS) : le taux d'incidence du COVID est de 59 pour 1000 à l'université, taux inégalé depuis novembre 2020, donc il y a une remontée qui suit celle de la métropole. Un nouvel arrêté de la présidente a été pris en février dernier, selon les mêmes principes qu'en décembre. Le couvre-feu continue de s'appliquer. Pour ceux qui sont en télétravail 5j/5 : 1 jour par semaine de travail sur site est possible. Il n'y a pas eu de contamination au travail à l'université. Les gestes barrière fonctionnent.

Intervention Ensemble : La circulaire est inadaptée aux E et EC : leur nombre de jours de cours peut être supérieur et ils n'ont pas de supérieur hiérarchique.

Par ailleurs, la reprise des réunions et activités scientifiques sur site est indispensable. Nous faisons face à une très forte perte de production en activités scientifiques et pédagogiques. Il est impératif d'autoriser explicitement les réunions jusqu'à 6 personnes dès maintenant / et d'autoriser les réunions plus larges dès la levée de la limitation nationale dans la fonction publique à 6 personnes.

Réponse du VP recherche : on sait que les conséquences de la situation actuelle seront dramatiques dans la durée, surtout pour les nouveaux projets à engager. Aucun laboratoire n'a signalé que cela impacterait significativement son activité.

La DGS indique que sur la hiérarchie des E et EC, il faut en effet préciser la circulaire.

L'université de Nantes a demandé le report d'une année du calendrier HCERES pour les accréditations des formations, comme d'autres universités de la même vague. Le ministère a demandé au recteur de se saisir de la demande de l'UN.

À propos de la dénonciation calomnieuse de 600 collègues dont des collègues de l'université : L'UN, interpellée par Sud éducation, a fait un signalement au procureur de la République et accorde la protection fonctionnelle à tous les collègues qui en feront la demande.

« Ensemble... » demande quelle est la position de l'UN par rapport aux propos de la ministre Vidal accusant des collègues d'« islamo-gauchisme » ?

La présidente dit qu'elle n'a pas compris les propos de la ministre, l'université se retrouve pleinement dans le communiqué de la CPU à ce sujet donc n'a pas communiqué spécifiquement.

Certification des comptes 2020 (après examen par la CPCA)

Pas de réserve sur les comptes 2020 par le cabinet d'audit.

Présentation et approbation (après examen par la CPCA) : - **du compte financier, des comptes consolidés et de l'affectation du résultat 2020 - du tableau des autorisations budgétaires en AE/CP, recettes et solde budgétaire - du tableau d'équilibre financier**

L'université a obtenu un complément de financement de la part de l'état (300 000 €) qui lui permet d'atteindre l'équilibre budgétaire pour cette année. Mais la situation reste précaire.

Le résultat positif 2020 s'élève à un peu plus de 250 000 €, grâce à des dotations tardives, dont celle pour le tutorat étudiant mais elles seront dépensées en 2021.

Evolution de la consommation d'emplois : 3 245,5 emplois utilisés réellement en 2020 sur un plafond de 3 345 ; à cela s'ajoutent 615,8 ETP financés sur les fonds propres de l'établissement. En théorie, nous pourrions employer une centaine d'ETP en plus sous le plafond d'emplois... mais la masse salariale état effectivement versée est inférieure de 3 millions d'euros à la consommation par l'université. Autrement dit, même avec un plafond d'emplois qui n'est pas atteint, les dotations de l'état sont très insuffisantes. La situation financière est stabilisée pour 2020 mais pas pour 2021.

Interventions d'Ensemble : Nous voyons ici les effets délétères de la politique du gouvernement que nous dénonçons : la casse du service public de l'ESR avec des dotations insuffisantes et le développement du financement par projets et de créations de postes non pérennes.

Le CA a voté 2 motions, un budget déficitaire pour alerter sur notre sous dotation chronique. Seule réponse à ce jour, une aide exceptionnelle de 300 000 € soit 8 € / étudiant !! nous demandons à l'état de prendre ses responsabilités et nous recevons une obole...

Donc l'état a payé le tiers du GVT, les primes COVID... c'est peu. Pouvons-nous nous satisfaire d'un déficit de masse salariale seulement en baisse : déficit de 3M€ en nette baisse (vs 5,1 M€ en 2019) ?

Vous soulignez une politique dynamique d'augmentation du personnel : légère hausse des ETP état et surtout hausse forte de l'emploi sur ressources propres : de 545 à 615 ETP de contractuels (+13 %) : contrats de recherche, appels à PJ...

Le service public n'est plus assuré par l'état mais par des financements à rechercher sans cesse et par des contractuels au détriment de la fonction publique.

Cette année nous sommes en déficit et l'état verse exceptionnelle le petit montant qui nous tient la tête hors de l'eau. Cela n'est plus tenable et nous ne cessons de le dire. Vous nous prévenez déjà que 2021 sera difficile.... Pour toutes ces raisons, nous voterons contre.

Réponse du VPCA : Il est d'accord avec l'idée que ce « petit geste » de l'état n'est pas suffisant pour 2021. Il n'a pas à ce jour de données à transmettre sur le « rebasement » pour 2021. L'état a répondu à notre demande pour 2020.

La présidente indique qu'on est tous sur la même ligne, on voudrait des financements pérennes et recruter des fonctionnaires. Il est remarquable que l'université recrute dans cette période difficile.

Vote : Pour 20/ Contre 9/ abstention 1

Approbation du bilan social 2019 (après avis du CTE et du CHSCT)

Questions d'Ensemble : Nous relevons à nouveau une augmentation forte des contractuels en valeur absolue et en proportion. Or, cela change finalement la nature du travail à l'université et la façon dont on rend le service public. Le concours et le statut ne sont pas seulement une garantie protectrice des agent-es, mais ils sont une garantie de la qualité du service public aux usager-s (ici aux étudiant-es). Évidemment les collègues contractuel-les ne sont pas de moins grande valeur que les fonctionnaires : ils sont contractuel-les faute de places aux concours. Mais ils ne peuvent rester durablement, et la rotation même des collègues pose problème. Enfin, ils sont plus vulnérables vis-à-vis d'éventuelles pressions hiérarchiques. Le statut protège l'utilisateur des services publics.

Ce qui n'apparaît pas dans ce bilan social, c'est aussi le recours accru à la sous-traitance, qui est une étape supplémentaire dans la déconstruction de l'université. C'est déjà l'étape d'après le recours aux contractuels.

Nous relevons également l'inégale représentation des femmes à l'université : elles sont sur-représentées parmi les BIATSS contractuels de catégories B et C mais sous-représentées chez les EC en particulier les PU... donc aux deux extrêmes des hiérarchies statutaire et de rémunération. ce qui pourrait faire changer les choses de façon déterminante chez les EC, ce sont des recrutements massifs.

S'agissant des personnels en situation de handicap : leur emploi a un peu augmenté mais reste en deçà des minimums imposés . Comment faire pour que les choses changent ? Il faut une politique volontariste de recrutement.

Enfin, le vote contre du CHSCT est un signal important qui doit être pris en compte.

Vote : Pour 20/ Contre 9/ abstention 2

Approbation des dossiers d'autoévaluation de l'IUT de Nantes, de l'IUT de Saint Nazaire, de l'IUT de la Roche-sur-Yon (après avis de la CFVU)

Malgré la disparition du DUT, l'autoévaluation est faite, elle servira aussi pour la création de la nouvelle offre de BUT.

« Ensemble » alerte sur les risques encourus par un certain nombre de licences professionnelles qu'il faut sauvegarder car elles fonctionnent bien depuis un certain nombre d'années. Elles ne sont pas forcément en concurrence avec les futurs BUT. Elles ont leur propre cible qui n'est pas celle des BUT.

Vote : Pour à l'unanimité

Approbation de l'attribution de la subvention 2021 à l'association de gestion de la salle de spectacle de l'Université de Nantes (TU)

Présentation par Emmanuelle Bousquet, VP culture. Le budget est constitué de ressources propres pour 190 000 €, de subventions publiques pour 914 000 €, + de dotations aux projets.

Pour faire face aux conséquences de la pandémie, des ajustements budgétaires sont proposés : une aide à la participation étudiante (de type gratuité des spectacles).

L'exonération du paiement des fluides par le TU s'élève à 20 000 € par an, en 2019 et 2020 + 80 000 € de réaménagement du hall financé par la CVEC + l'autonomisation de la salle de recherche financée par la CVEC

Intervention d'Ensemble : nous partageons l'idée que la culture est un enjeu important de la vie universitaire et sociale et mérite un soutien particulier en ce moment.

C'est essentiel de bien comprendre qui contribue au budget du TU et comment l'UN le fait.

L'articulation des contributions entre les financeurs publics est d'autant plus importante que le TU doit être un lieu pour les étudiants et les personnels mais pourrait aussi (devrait) s'intégrer dans la politique culturelle locale, en direction par exemple des habitant-es des quartiers nord de Nantes. L'accès à la culture est un élément crucial de l'égalité territoriale. Donc la manière dont on coopère avec la métropole, la municipalité doit être clarifiée. Comment rendre visible et compréhensible le TU pour les étudiants (qui viennent peu sur les campus) et pour les habitant-es, les jeunes non étudiant-es?

Un certain nombre de projets montrent néanmoins l'intérêt porté à l'ouverture du TU vers les quartiers, qu'il faut intensifier.

Nous nous interrogeons sur la relative faiblesse de la dotation de la Région par rapport aux autres acteurs publics.

Vote : Pour à l'unanimité

Consultation sur les statuts de Nantes Université : restitution par la mission démocratie universitaire

Intervention d'Ensemble : depuis 2017, l'intersyndicale élargie de l'université de Nantes a régulièrement demandé, que les personnels et les étudiants soient réellement consultés sur le projet de « Nantes Université ». La présidence de l'université a décidé la mise en place d'une consultation sur les statuts de ce futur établissement expérimental, mais cette consultation se déroule en pleine crise sanitaire et alors qu'une majorité des personnels est accaparée par des tâches rendues encore plus ardues en raison de la situation actuelle.

Cette consultation est en réalité une mascarade qui cherche à légitimer l'inacceptable, en l'imposant dans l'urgence. Car, les cadres de cet établissement expérimental sont fixés et ne peuvent plus être modifiés.

Mais nous avons aussi questionné sur les détails pratiques sans avoir de réponse :

- *la notion même de « vote » est totalement inappropriée car il s'agit d'une simple consultation et dans des conditions dégradées ;*
- *les « votes » ne sont pas anonymes puisque la liste des « votants » figure sous chaque question ce qui peut poser problème à certaines catégories de personnels : comment assumer un avis contre quand un chef de service peut avoir connaissance de tous les avis exprimés ?*
- *des collègues ayant accès à plusieurs adresses courriel du domaine « univ-nantes.fr » ont pu créer autant de comptes que d'adresses utilisables et donc auraient pu « voter » plusieurs fois.*

Réponse :

- dans la présentation qui a été faite le mot « vote » est remplacé par « avis ».
- Il n'y a pas eu de vote ou participation avec des adresses mels fonctionnelles.
- Les résultats et commentaires sont plutôt vus comme des informations qualitatives qui sont des éléments d'aide à la décision que comme une consultation.

La participation reste faible ce qui est peu étonnant pour ce genre d'exercice.